

🌐 Stage d'observation et de pratique accompagnée dans les établissements secondaires de la ville de Meknès (Maroc)

Cette mobilité est proposée grâce au soutien du Conseil départemental de la Gironde



Le stage est ouvert aux étudiants de Master 1 MEEF mention « 2nd degré » sciences (maths/physique-chimie/SVT) pour un départ du 29 février 2020 au 9 mars 2020 (pendant les vacances scolaires à préciser).

Contenu du Programme :

Ce stage est organisé en partenariat avec le Conseil préfectoral de Meknès et le Département de la Gironde.

Le stage comprend :

- l'observation de classes de collège proposant la filière internationale (cursus bilingue arabe – français) ;
- la mise en œuvre d'une séance d'enseignement en français préparée en amont par l'étudiant avec l'aide du tuteur local (enseignant en poste).

Conditions matérielles :

Le logement est organisé les Centres Régionaux des Métiers de l'Education et de la Formation (CRMEF) sous réserve de disponibilité ou chez l'habitant.

Les étudiants devront prendre en charge l'ensemble des coûts liés à leur mobilité, notamment :

- leur nourriture, hébergement et frais de voyage ;
- leur assurance maladie et les frais médicaux non couverts par l'assurance maladie ;
- leurs livres, vêtements et dépenses personnelles ;
- le coût de leur passeport et de leur visa ;
- le coût des transports ;
- toute autre dette contractée pendant la période de mobilité.

L'INSPE versera au stagiaire **une aide financière de 389€** à son retour, sur présentation des justificatifs suivants :

- attestation de présence en stage ;
- compte rendu de stage dûment complété (délais de remboursement 2 à 3 mois maximum).

Formalités d'entrée :

L'accès au territoire marocain nécessite un passeport en cours de validité (à l'exclusion de tout autre document). La carte nationale d'identité (CNI) n'est pas reconnue pour pénétrer sur le territoire marocain. Aucun visa n'est exigé pour les ressortissants français.

Avoir souscrit au préalable une assurance maladie destinée à couvrir les éventuels soins médicaux pendant le stage.

Tous les étudiants participant au Programme doivent justifier d'une attestation de rapatriement et de responsabilité civile (vie privée) valable sans plafond de remboursement pour l'intégralité de la durée du séjour.

Informations pratiques :

- La carte ISIC prouve le statut de l'étudiant dans le monde entier et permet de bénéficier de tous les avantages, services, réductions étudiants du monde concernant les transports, les hébergements, la culture, les loisirs...
- La monnaie locale est le Dirham marocain, soit (1 euro = entre 10,50 et 11 Dh).
- **Avant de partir, consultez les « conseils aux voyageurs » du ministère des affaires étrangères et européennes sur le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/pays-bas-12344>**

La candidature :

Les étudiants doivent transmettre leur dossier de candidature accompagné des pièces demandées pour le **vendredi 11 octobre 2019** à midi (heure de Paris) au plus tard au service des relations internationales et de la recherche de l'ESPE d'Aquitaine (Château Bourran, 2ème étage – bureau 201).

Le dossier de candidature peut être téléchargé sur le site de l'INSPE d'Aquitaine, rubrique International > « Partir en mobilité » (<http://www.espe-aquitaine.fr/partir-en-mobilite>)